

07-07-2025 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 7 juillet 2025 à 21h00, au 356, Principale à laquelle séance:

Sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire
Monsieur Michel Hallé, conseiller au siège #1
Madame Franciska Caron, conseillère au siège #2
Madame Hélène Dumont, conseillère au siège #3
Madame Micheline Morin, conseillère au siège #4
Madame Jacinthe Gauvin, conseillère au siège #5
Monsieur Réjean Hudon, conseiller au siège #6

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas étant présents, chacun a convenu de se tenir pour dûment convoqué de la présente session et renonce à l'avis de convocation selon l'article 153 du code municipal.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

93-2025

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Camping Monts Notre-Dame
Nomination des membres du comité de gestion de la programmation
5. CPÉSTP – Étude de faisabilité
6. Questions de l'assemblée
7. Levée de la réunion

94-2025

**Formation d'un comité de gestion de la programmation
Camping Monts Notre-Dame**

Attendu que la Municipalité de Saint-Cléophas souhaite dynamiser la programmation du Camping Monts Notre-Dame afin de stimuler l'achalandage et contribuer à réduire le déficit annuel;

Attendu que la création d'un comité permettra d'assurer une coordination efficace des activités estivales et une meilleure planification de la saison;

En conséquence, il est proposé par madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité par le conseil municipal:

1. Qu'un comité de gestion de la programmation du Camping Monts Notre-Dame soit officiellement formé pour la saison estivale 2025, et ce, jusqu'à la fermeture du camping prévue le 14 septembre 2025;
2. Que le comité soit composé des membres suivants:
 - M. Normand St-Laurent
 - M. Langis Joubert
 - Mme Nicole Gagnon
 - Mme Nadine Gagné
 - Mme Lise Vaillancourt

3. Que madame Katie St-Pierre, directrice générale, soit présente aux rencontres du comité afin d'assurer le bon déroulement des réunions;
 - o Et/ou, madame Jacinthe Gauvin, conseillère municipale, pourra agir à titre de représentante du conseil municipal;
4. Que madame Suzanne Santerre, préposée au camping, participe aux rencontres du comité afin d'être informé des activités prévues et puisse les intégrer à son horaire de travail;
5. Que madame Pascale Turcotte, agente de développement, agisse à titre de soutien au comité selon les besoins en lien avec les activités prévues;
6. Que, suivant la fermeture estivale du camping le 14 septembre prochain, le conseil municipal prendra en charge la poursuite des opérations jusqu'à la fin du processus électoral, et ce, afin de maintenir une gestion adéquate et de prendre les décisions requises pour la prochaine année;
7. Que, si cela s'avère nécessaire, le comité pourra être reconduit au début de l'année 2026.

95-2025

Mandat à la direction pour l'analyse de la location potentielle du haut du Centre Philippe-Émile-St-Pierre (CPÉSTP)

Attendu que la Municipalité de Saint-Cléophas souhaite explorer la possibilité de mettre en location le haut du Centre Philippe-Émile-St-Pierre (CPÉSTP) afin d'en maximiser l'utilisation et d'évaluer son potentiel de revenus;

Attendu que l'expertise d'un courtier immobilier pourrait permettre d'obtenir un avis professionnel quant à la faisabilité et à l'intérêt de cette démarche;

En conséquence, il est proposé par madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que:

1. La direction générale soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires auprès d'un courtier immobilier afin d'obtenir une évaluation sur la pertinence et la faisabilité de louer le haut du Centre Philippe-Émile-St-Pierre;
2. La direction soit également autorisée à recueillir toute information pertinente, incluant les modalités, les conditions possibles de location et les aspects financiers ou légaux liés à un tel projet;
3. Toute proposition ou recommandation issue de cette démarche soit soumise au conseil municipal pour décision ultérieure.

96-2025

Levée de la séance

Proposé par madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt-et-une heures vingt-cinq minutes (21h25).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et greffière-trésorière.